

SEANCE DU 21 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un du mois de janvier à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Vézières se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : DURAND Jacky, Maire ; FRADIN Guy, 1^{er} adjoint ; LEBIHEN Gwenaël, 2^{ème} adjoint ; COUTABLE Bruno ; BANCHEREAU Sylviane ; AUDREN Bernard ; CHAUVET Etienne ; PERDRIault Lucie.

Etaient absents : BAILLARGEAU Muriel ; GUITEL Régis (excusé); FRADIN Antoine (pouvoir donné à FRADIN Guy)

Date de la convocation : jeudi 16 septembre

Monsieur DURAND Jacky, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance : FRADIN Guy.

OBJET : Rénovation Logement 11, Le Petit Marais

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'entreprendre la rénovation du logement 11 Le Petit Marais en vue d'une location futur. Monsieur le Maire sollicite des subventions auprès de la DETR et DSIL.

OBJET : Achat du distributeur de baguette

Suite au retour positif de la location du distributeur de baguette mise à place par la commune, Monsieur le maire propose d'en faire l'acquisition.

Le conseil municipal décide l'acquisition de celui-ci et valide le devis de « Ma Baguette » pour un montant de 12 012,91€ TTC.

Une nouvelle convention sera réalisée avec la boulangerie de Cinais pour l'approvisionnement en baguettes. La participation mensuelle passera à 150 euros.